

Projet éolien des 5 Combes

Communes de Bissey-la-Côte, Courban, Louesme, Maisey-le-Duc et Villotte-sur-Ource

Bulletin d'information n°2 - Août 2021

Madame, Monsieur,

Ce second bulletin d'information marque une étape essentielle dans le développement du projet éolien des 5 Combes : le lancement des premières études de faisabilité ! Cette étape s'accompagne notamment de l'installation d'un mât de mesure du vent, ainsi que de sonomètres au sein et aux abords de la zone d'étude.

D'une durée allant de 1 à 2 ans, les études de faisabilité consistent en un véritable diagnostic permettant de connaître au mieux tous les enjeux du territoire. Elles sont fondamentales dans la réflexion sur la viabilité du parc éolien et de son implantation (nombre, emplacement et caractéristiques techniques des éoliennes).

Nous avons eu la chance d'échanger avec plusieurs habitants sur leurs inquiétudes légitimes au vu d'un nouveau projet sur leur commune. Par ailleurs, des messages d'encouragements de personnes qui souhaitent voir aboutir ce projet d'avenir ont été reçus via le formulaire de contact FAQ de la page internet du projet. Je profite de cette occasion pour les en remercier.

Je reste entièrement disponible pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à me solliciter par email ou téléphone. Mes coordonnées sont au dos de ce bulletin.

Benjamin Moreau

La mesure du vent : un préalable à tout projet



Photo d'un mât de mesure



Sonde de température

Transforme l'effet du réchauffement ou du refroidissement en signal électrique



Balise

Signalisation lumineuse aérienne



Anémomètre

Mesure la vitesse et la pression du vent



Girouette

Mesure les directions du vent



Micro chiroptère

Système permettant de mesurer l'activité des chauves-souris



Panneau solaire Coffret data logger

Enregistre et transmet les données mesurées

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude. Pour ce faire, un mât de mesure anémométrique de 140 m de hauteur a été installé fin juillet 2021, pour une durée de 1 à 2 ans. Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents.

Le vent varie, c'est pourquoi une modélisation des caractéristiques du terrain et une corrélation des données sur le long terme sont indispensables. L'objectif est ainsi de couvrir, avec l'estimation la plus précise possible, la période de 20 à 30 ans pendant laquelle le parc éolien sera opérationnel. Ces données, corrélées avec celles mesurées par les stations Météo France et satellites des alentours depuis plus de 10 ans, permettent de caractériser le vent sur le long terme.

Enfin, la connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site, d'évaluer quelle distance est à prévoir entre les éoliennes pour minimiser les effets de sillage et d'estimer précisément la production électrique du futur parc éolien.

De plus, nous installons sur le mât des appareils qui permettent de mesurer et d'analyser l'activité des chauves-souris et des oiseaux : micros à ultrasons et caméras. Les données collectées sur les espèces présentes seront utilisées dans le cadre de l'étude environnementale du projet.

2020

3^{ème} - 4^{ème} trimestre :

Rencontre des Maires, prise de contact avec les propriétaires et exploitants de la zone d'étude.

2021

1^{er} - 2^{ème} trimestre :

Rencontre des Maires et conseils municipaux des 5 communes concernées. Information des riverains de la zone d'étude à travers un bulletin d'information.

Mise en ligne d'une page internet dédiée au projet.
Rencontre des acteurs institutionnels du territoire.

3^{ème} trimestre :

Installation d'un mât de mesure de vent sur site.
Lancement des études techniques et environnementales (vent, biodiversité, paysage et acoustique).

Les prochaines étapes

(dates prévisionnelles) :

2022

1^{er} trimestre :

Poursuites des études techniques et environnementales sur le site.

Poursuite des discussions et informations des élus et riverains.

2^{ème} - 3^{ème} trimestre :

Résultats des études techniques et environnementales.

Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone. Analyse de variante possible : 3-4 variantes étudiées.

Discussions avec les mairies du projet final et information des riverains.

4^{ème} trimestre :

Réalisation du dossier d'étude d'impact et dépôt en préfecture.

2023

- Instruction de la demande par les services de l'Etat, dont enquête publique d'un mois, en vue d'une autorisation Préfectorale.

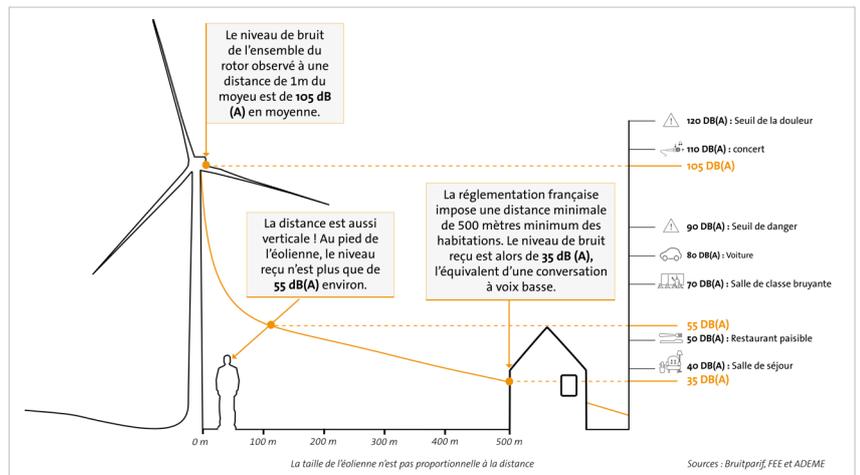
2024

- Financement, construction, raccordement et mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 25 ans.

Campagne de mesures acoustiques

L'étude acoustique est une des volets de l'étude d'impact, qui constitue une des pièces les plus importantes du dossier de demande d'autorisation environnementale. Elle consiste à caractériser l'impact acoustique d'un parc éolien dans l'environnement de la zone d'étude. Elle se déroule en trois étapes :

- 1. Etat initial :** un bureau d'étude externe et indépendant réalise dans un premier temps une campagne de mesures acoustiques, qui se tient aux abords de la zone d'étude. Des sonomètres (micros) seront installés au niveau des habitations les plus proches dans le but de mesurer les niveaux sonores en chaque lieu. Ces mesures permettent d'obtenir un état initial de l'environnement sonore autour du projet dans les conditions de vent habituelles du site, en fonction de la météo (direction et vitesse du vent) et de l'heure.
- 2. Evaluation des impacts :** dans un second temps, à l'aide d'un logiciel de modélisation et aux données techniques de l'éolienne, le bureau d'étude acoustique pourra estimer le niveau de bruit généré par les éoliennes du projet et ainsi vérifier, en amont, le respect de la réglementation acoustique française (Arrêté du 22 juin 2020 modifiant l'Arrêté 26 août 2011). L'impact acoustique de différents scénarios d'implantation et de modèles d'éoliennes peut alors être considéré pour dimensionner le projet. Si un risque de non-conformité apparaissait, le projet sera adapté de façon à réduire le bruit émis par les éoliennes.
- 3. Proposition de mesures :** en cas de non-conformité, plusieurs solutions d'optimisation sont envisageables pour respecter la réglementation en vigueur et assurer un rendement optimal des éoliennes : éloignement des éoliennes aux habitations, bridages acoustiques plus ou moins contraignants des éoliennes.



Pour en savoir plus ...

Une page internet dédiée au projet a été mise en ligne et est accessible depuis le lien suivant :



www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind
> Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté
> Projet éolien des 5 combes

Contacts

Responsable du projet

Benjamin Moreau

Tél. : 04 81 09 97 00

benjamin.moreau@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin

Tél. : 05 34 31 13 43

cristina.robin@abo-wind.fr

Tournés vers le futur